

PARLEMENT EUROPÉEN

DIRECTION GENERALE DE LA DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE ET DE L'INFORMATION.

Rome, le 17 avril 1970.

COMMUNIQUE DE PRESSE.

Le Président du Parlement Européen, M. Mario SCELBA, a accepté l'invitation faite par le Président de la Commission des Communautés européennes, M. Jean REY, d'une réunion, le 20 avril à Luxembourg, entre les Présidents du Parlement Européen, du Conseil et de la Commission afin de discuter, avant la réunion du Conseil prévue pour le même jour, les problèmes de ressources propres et du pouvoir budgétaire du Parlement Européen.

En effet, il semble nécessaire d'éviter un conflit entre les Institutions de la Communauté, conflit qui pourrait se produire si les divergences actuellement existantes sur ces questions demeuraient. La décision de M. SCELBA de participer à cette rencontre est intervenue après la réunion qu'il a eu à Rome le 17 avril avec les Présidents des groupes politiques, les membres de la commission politique et les membres de la commission des finances et du budget du Parlement Européen.

M. SCELBA a insisté sur le fait que, alors que seront introduites les ressources propres, le Parlement Européen devra simultanément disposer du pouvoir de décision sur l'emploi des sommes perçues à titre communautaire.

M. SCELBA et avec lui tous les présents à la réunion, considèrent que le pouvoir budgétaire du Parlement Européen est une exigence fondamentale et résulte de la structure démocratique des Communautés européennes.

ET

~~AS~~ 61

JB

KL

~~EX~~

BS

~~MO~~

423.02